

goussets des consommateurs canadiens, et, parlant de consommateurs, je songe aussi bien aux lecteurs qu'aux bibliothèques, selon le cas. La question est donc de savoir tout simplement si nos bibliothèques, nos universités ou nos particuliers ont raison d'acheter leurs livres de source canadienne, puisqu'ils leur coûtent alors plus cher. Je sais que mon exposé ne peut être considéré comme une question directe au ministre; ce n'est pas ainsi que je l'entendais. Je lui signalais simplement que la question prête beaucoup à discussion parmi certaines gens de ma connaissance.

L'hon. M. Pickersgill: Je pourrais peut-être dire quelques mots en guise de réponse. Le Gouvernement a bien supprimé la taxe de vente sur les livres, l'an dernier, si je ne me trompe. La mesure me paraissait très sage et judicieuse, et on avait espéré...

M. Knight: J'en ai fait la recommandation.

L'hon. M. Pickersgill: Et moi de même. On avait espéré que les consommateurs bénéficieraient de cette réduction et que, le prix des livres étant plus bas, on en achèterait peut-être davantage et que l'édition au Canada en deviendrait ainsi plus profitable. Toutefois, il y a là, comme l'a dit l'honorable député une sorte de cercle vicieux, terme que je ne puis employer cependant que dans son sens technique. La situation est peut-être plus difficile du fait que la demande de livres n'est pas aussi forte que nous le voudrions au pays.

M. Knight: Si je puis faire cette observation, le haut prix peut en être une cause.

L'hon. M. Pickersgill: C'est une des causes. Nous avons pensé qu'une réduction de l'impôt entraînerait une réduction des prix d'un peu plus de 10 p. 100 et que cela pourrait aider.

M. Fulton: A-t-on une ligne de conduite bien déterminée quant à l'achat des livres pour la bibliothèque nationale au moyen de ce compte d'achat de livres? Voici ce que je veux dire. La bibliothèque nationale doit-elle renfermer la collection la plus complète possible de tous les ouvrages d'intérêt littéraire, scientifique ou historique qu'on puisse ou non les trouver ailleurs au Canada, ou a-t-on plutôt l'intention d'affecter ces deniers à l'acquisition des seuls ouvrages qu'on ne trouve pas ailleurs au Canada?

L'hon. M. Pickersgill: On ne peut vraiment tracer une ligne de démarcation bien définie. On se propose de rassembler une collection aussi complète que possible, comprenant tous les livres qui sont édités au Canada, sauf certains genres de livres que le député de

[M. Knight.]

Saskatoon a décrits, et certains autres que le député de Kamloops connaît bien, et dont la plupart, je crois, ne sont pas publiés au Canada. La bibliothèque renfermerait tous les livres sérieux publiés au Canada ou traitant du Canada. Nous estimons que la bibliothèque nationale doit inclure tous ces livres, s'ils sont disponibles, même les livres rares publiés il y a des années, des siècles en fait.

M. Fulton: La bibliothèque du Parlement constituera, à cette fin, une branche de la bibliothèque nationale.

L'hon. M. Pickersgill: Exactement.

M. Fulton: N'y aura-t-il pas double emploi?

L'hon. M. Pickersgill: Pas au sens propre du terme. Évidemment, certains livres seront constamment utilisés à la bibliothèque du Parlement et d'autres exemplaires de ces livres en seront nécessaires à la bibliothèque nationale, mais cela ne s'appliquera pas aux livres pouvant être transportés facilement d'une bibliothèque à l'autre. On prend déjà des mesures pour assurer ce transport de la façon la plus commode entre la bibliothèque du Parlement et la nouvelle bibliothèque nationale, lorsqu'elle sera construite.

C'est là un des éléments dont mon collègue le ministre des Travaux publics tient compte en prenant les dispositions voulues au sujet du nouvel édifice.

(Le crédit est adopté.)

OFFICE NATIONAL DU FILM

242. Administration, réalisation et distribution de films et autres matières de présentation visuelle, \$3,193,730.

M. Fulton: Le ministre pourrait-il nous dire où en est rendue la construction de l'édifice, à Montréal? Je ne lui demande pas un rapport d'ordre technique comme serait en mesure d'en fournir le ministre des Travaux publics, mais je lui demande quand on s'attend à ce que les nouveaux locaux soient utilisés et quelles modifications, si tant est qu'il y en ait, on a jugé à propos de faire à mesure que l'édifice s'élève.

L'hon. M. Pickersgill: On me dit qu'une des parties de l'édifice sera probablement terminée soit en octobre soit au début de novembre. Je crois qu'il s'agit du studio où travailleront les techniciens; on espère pouvoir y déménager une partie des techniciens aussitôt que l'immeuble sera prêt à les recevoir. On estime que d'autres ailes seront prêtes à être occupées en janvier, mais que le corps principal ne sera pas terminé avant avril prochain.

M. Fulton: Évidemment, le coût de l'administration de l'Office national du film sera, cette année, exactement le même que l'an